



Aménagement de la RN2 entre l'échangeur de Bourbier et le giratoire des Plaines à Saint-Benoît

PRÉSENTATION DU PROJET

NOVEMBRE 2020

SOMMAIRE

01. INTRODUCTION

02. PRÉSENTATION DES OUVRAGES

**03. LA RESTRUCTURATION DU
RÉSEAU DE TRANSPORT EN
COMMUN**

**04. PHASAGE, COÛTS ET CALENDRIER
D'EXÉCUTION**

05. LA CONCERTATION PUBLIQUE



OBJECTIFS DU PROJET

Objectifs et caractéristiques générales

01.



LES OBJECTIFS DU PROJET

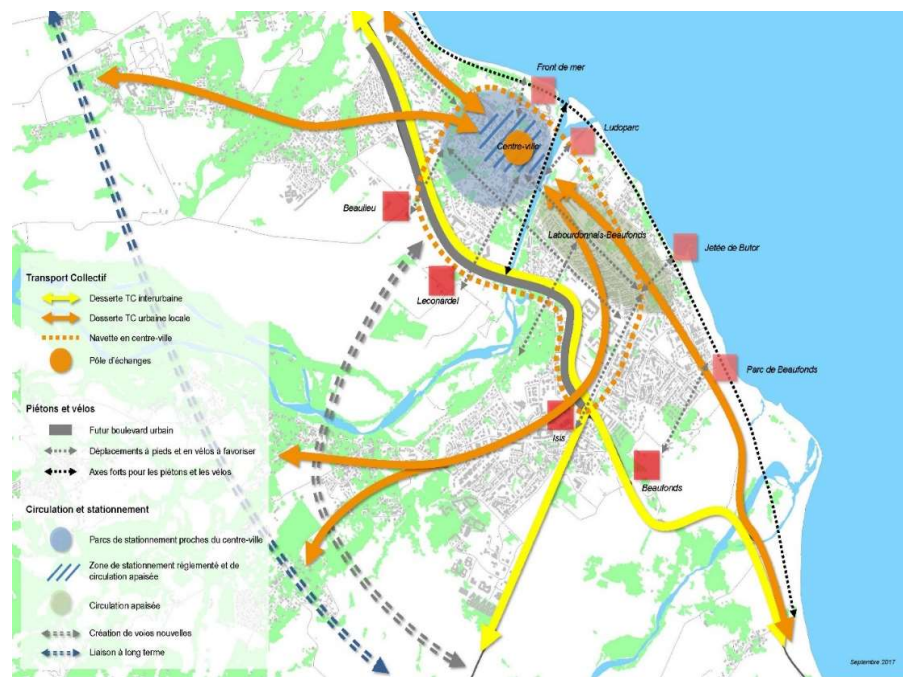
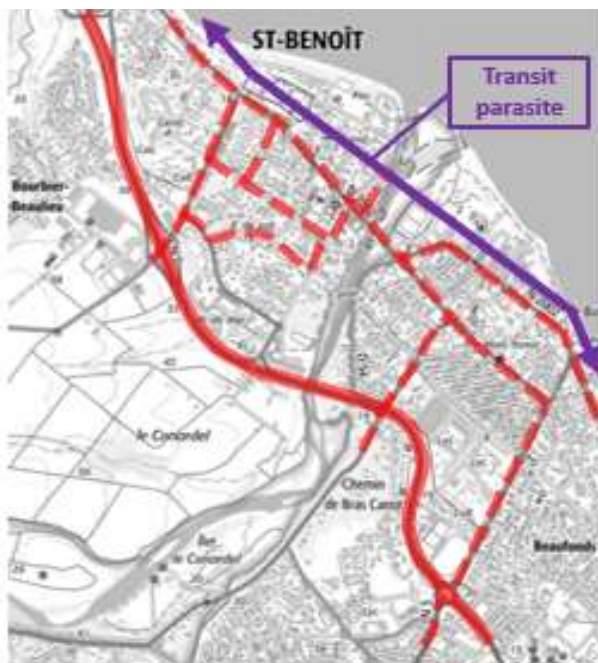
- Favoriser et développer l'usage des **transports collectifs** et des **modes doux**.
- **Moderniser le réseau routier** et conforter le rôle de **contournante** de Saint-Benoît de la RN2.
- Réaliser un aménagement assurant à la fois des fonctions de **transit**, d'**échanges** et de **desserte**.
- Renforcer le **partage de la voirie** et de l'espace public et **rééquilibrer la répartition modale** sur cet axe.



LES OBJECTIFS DU PROJET

- Par la décongestion de la RN2, assurer un **retour vers cette dernière du trafic parasite de transit** qui encombre les rues du centre ville (jusqu'à 1200 véhicules 2 sens confondus en heure de pointe), et permettre ainsi le déploiement des projets d'aménagement de la ville.

- En cohérence et conformité avec les projets de la ville (NPNRU, PADD ...), renforcer et faciliter les liaisons et les déplacements inter quartiers, pour tous les modes de déplacement. Pour un réseau de voiries mieux hiérarchisé et structuré.



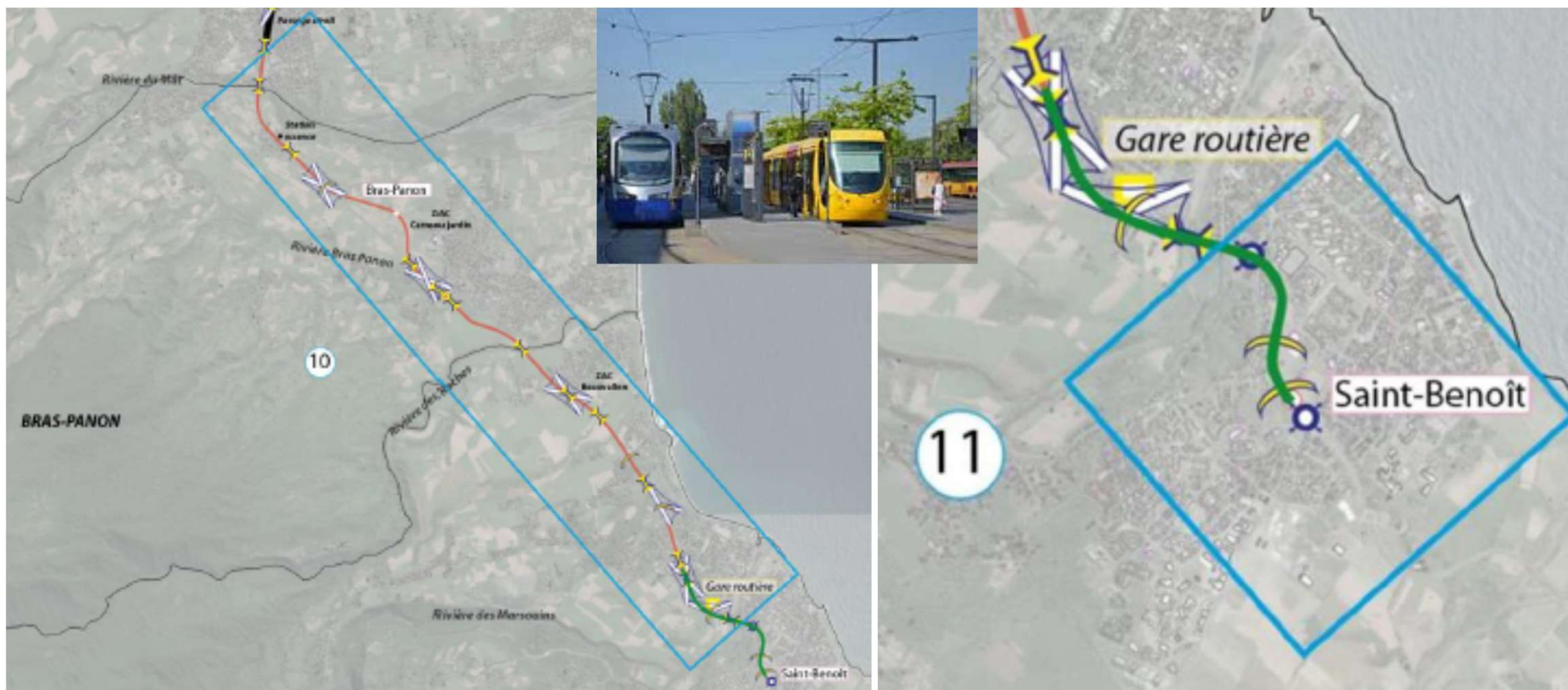
LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

- Création de deux voies bidirectionnelles **de transport en commun en site propre**
- Création d'un **nouvel ouvrage d'art** sur la rivière des Marsouins
- Création d'une **piste piétonne et cyclable** (Voie Verte) pour accueillir la Voie Vélo Régionale (VVR)
- Mise à **2x2 voies de la circulation générale**
- Création d'un **Pôle d'échanges Multimodal** associé à un **parking-relai**
- Intervention sur **4 échangeurs** du linéaire
- **Restructuration des réseaux de bus** en lien avec cette nouvelle infrastructure



UNE OPÉRATION COHÉRENTE AVEC LE FUTUR RRTG

Extrait de l'étude d'opportunité de mars 2017





PRÉSENTATION DES OUVRAGES

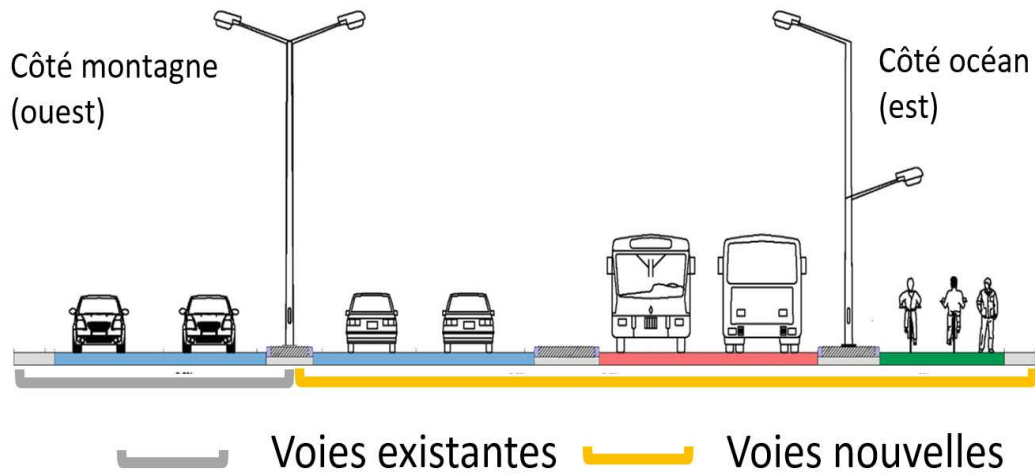
Principes généraux
Description de l'aménagement

02.



UNE INSERTION DES VOIES BIDIRECTIONNEL CÔTÉ OCÉAN

Insertion des voies nouvelles côté océan par rapport aux voies existantes



Profil en travers

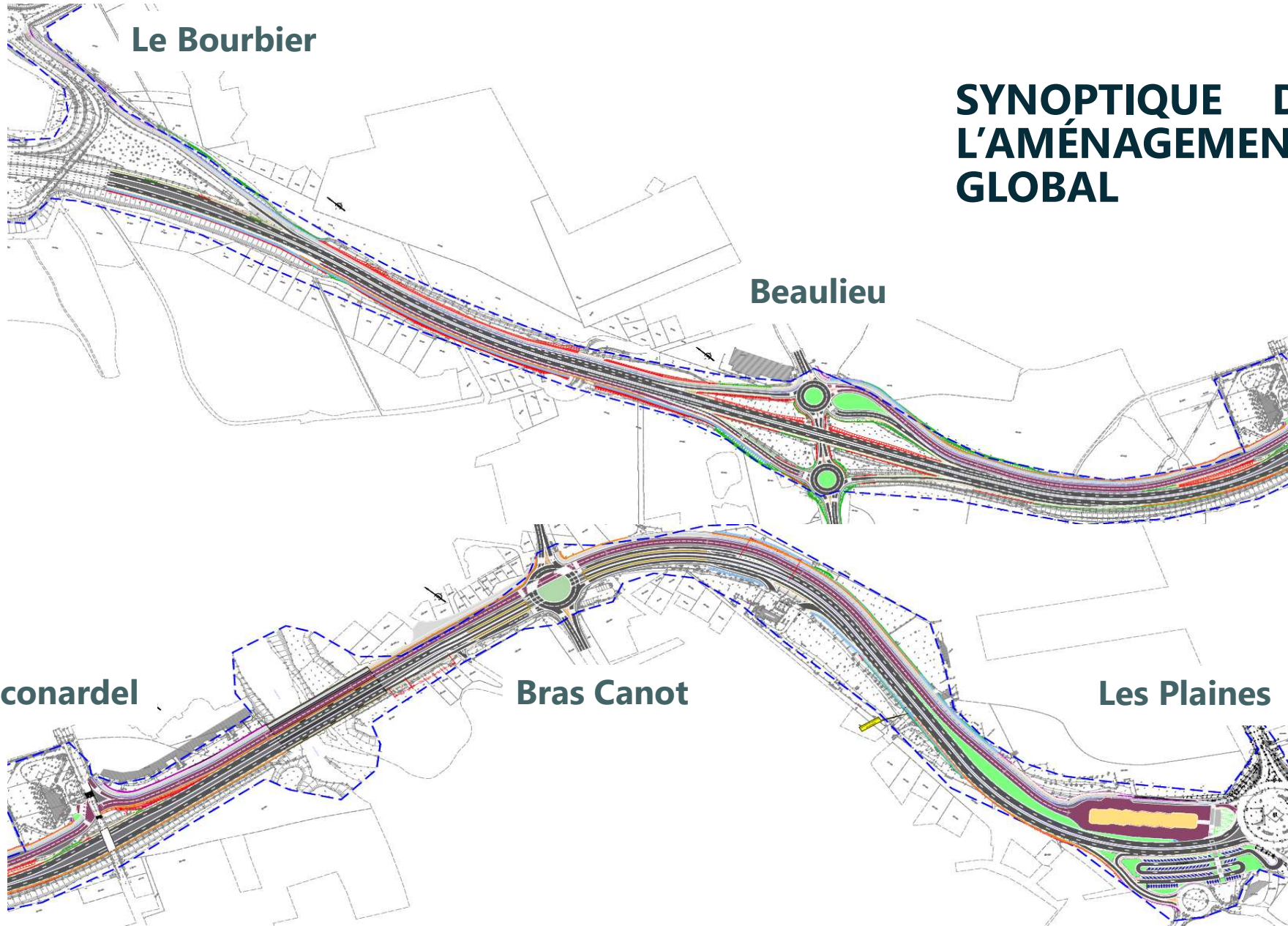
■ Voies de circulation générale ■ Voies réservées ■ Voie Verte

RÉSERVÉES EN LATÉRAL

Principes généraux de conception

- **Isolement des chaussées par mode de déplacement**
- **Prise en compte des différents modes de déplacement**
 - ➔ Sécurité,
 - ➔ Gestion des différents flux au niveau des carrefours.
- **Insertion urbaine de l'axe**
 - ➔ Aménagement qualitatif,
 - ➔ Propice aux modes actifs.

SYNOPTIQUE DE L'AMÉNAGEMENT GLOBAL



LES VITESSES DE CIRCULATION

■ Circulation générale :

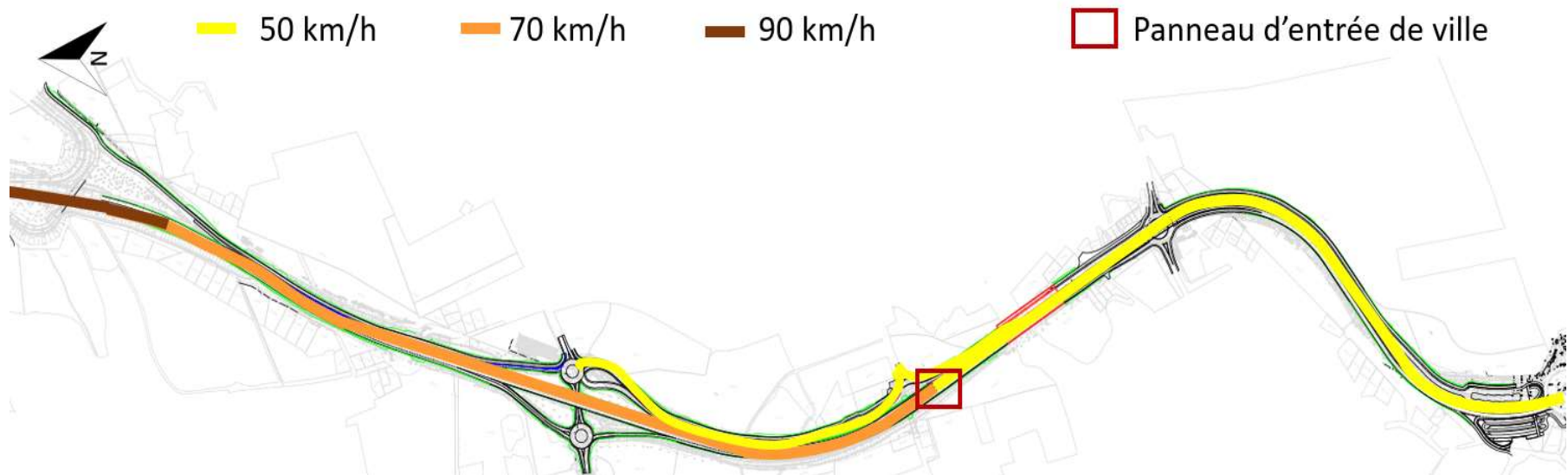
Bourbier ◀▶ Leconardel : 70 km/h

Leconardel ◀▶ Les Plaines : 50 km/h

■ Voies réservées :

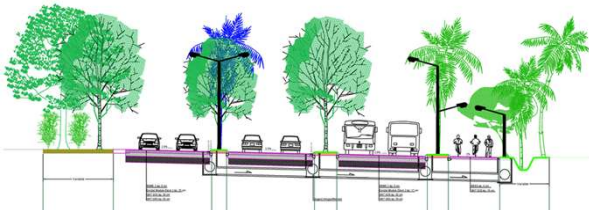
Bourbier ◀▶ Beaulieu : 70 km/h

Beaulieu ◀▶ Plaines : 50 km/h

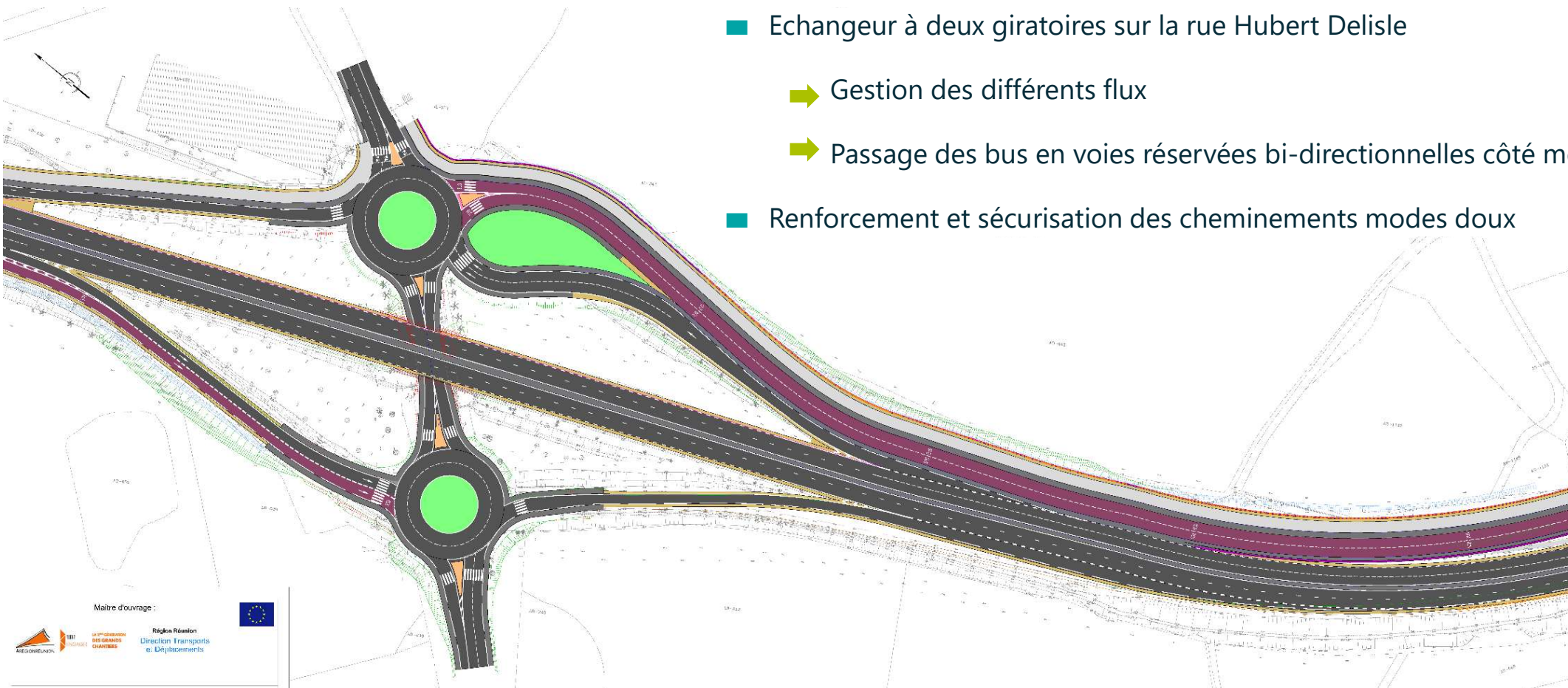


UNE INSERTION URBAINE ET PAYSAGÈRE

Un aménagement paysager qualitatif dans le cadre d'une requalification de type boulevard urbain



ÉCHANGEUR DE BEAULIEU



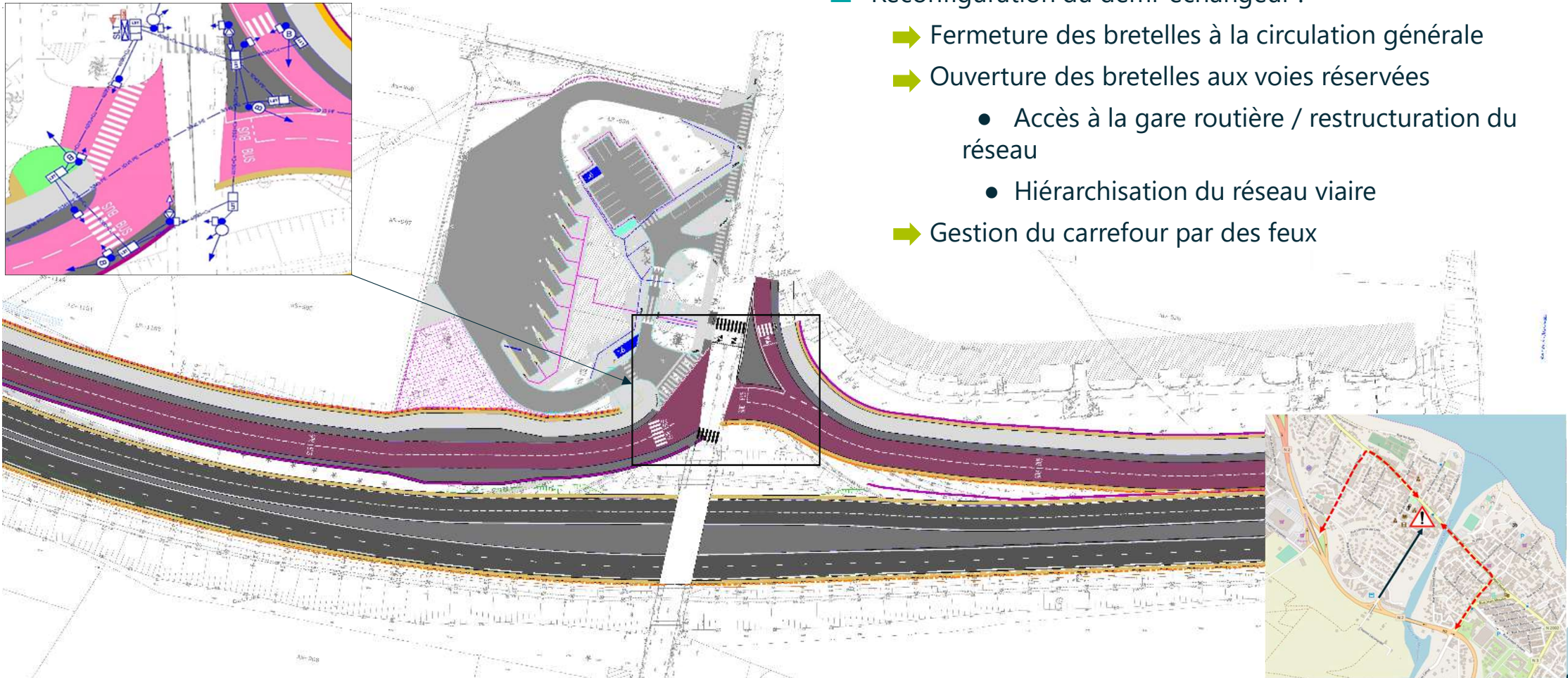
- Echangeur à deux giratoires sur la rue Hubert Delisle
 - ➔ Gestion des différents flux
 - ➔ Passage des bus en voies réservées bi-directionnelles côté mer
- Renforcement et sécurisation des cheminements modes doux



ÉCHANGEUR DE BEAULIEU



DEMI-ÉCHANGEUR LECONARDEL



■ Reconfiguration du demi-échangeur :

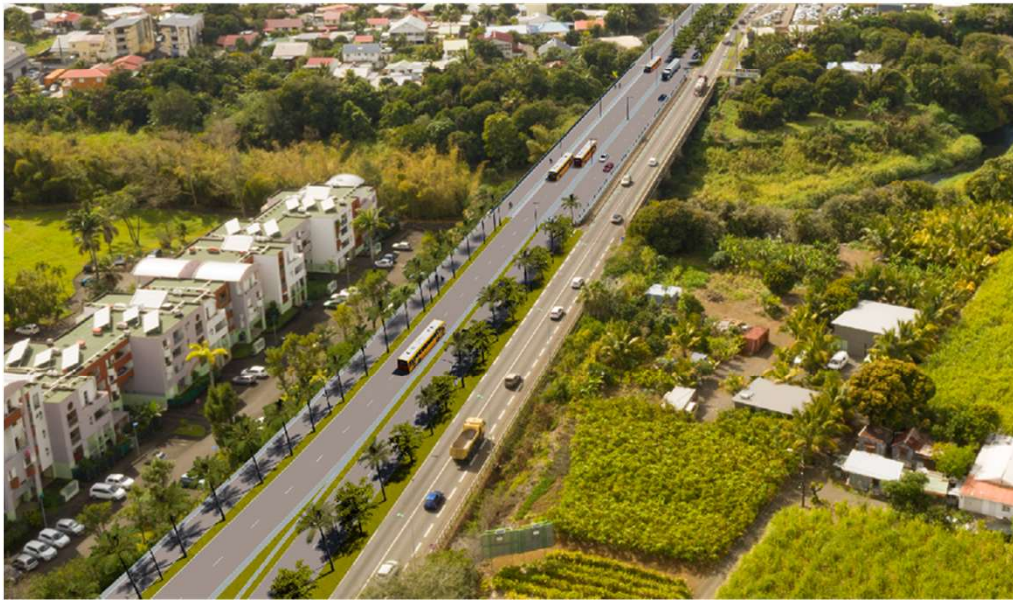
- ➔ Fermeture des bretelles à la circulation générale
- ➔ Ouverture des bretelles aux voies réservées
 - Accès à la gare routière / restructuration du réseau
 - Hiérarchisation du réseau viaire
- ➔ Gestion du carrefour par des feux

DEMI-ÉCHANGEUR LECONARDEL

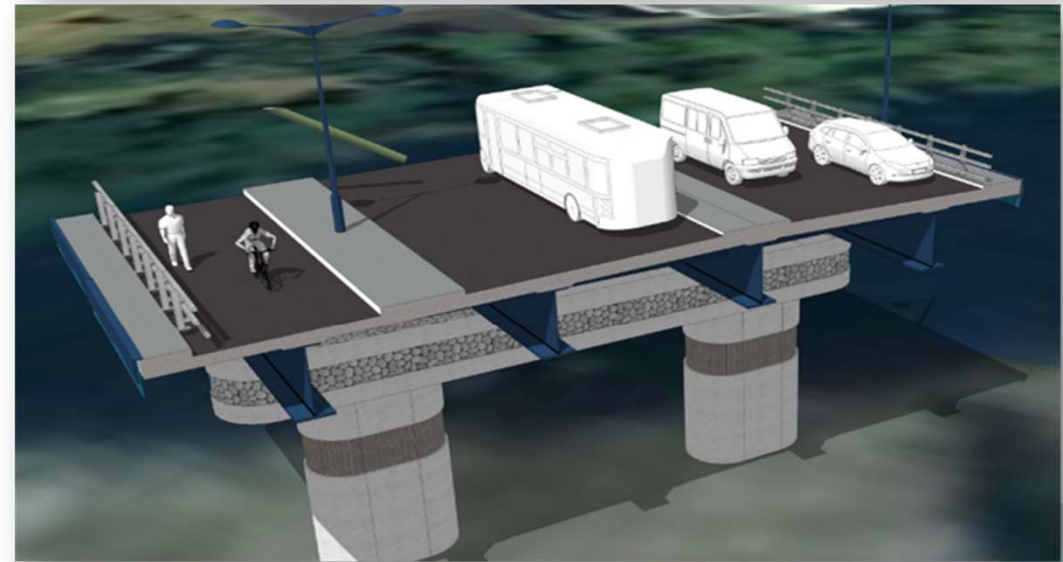
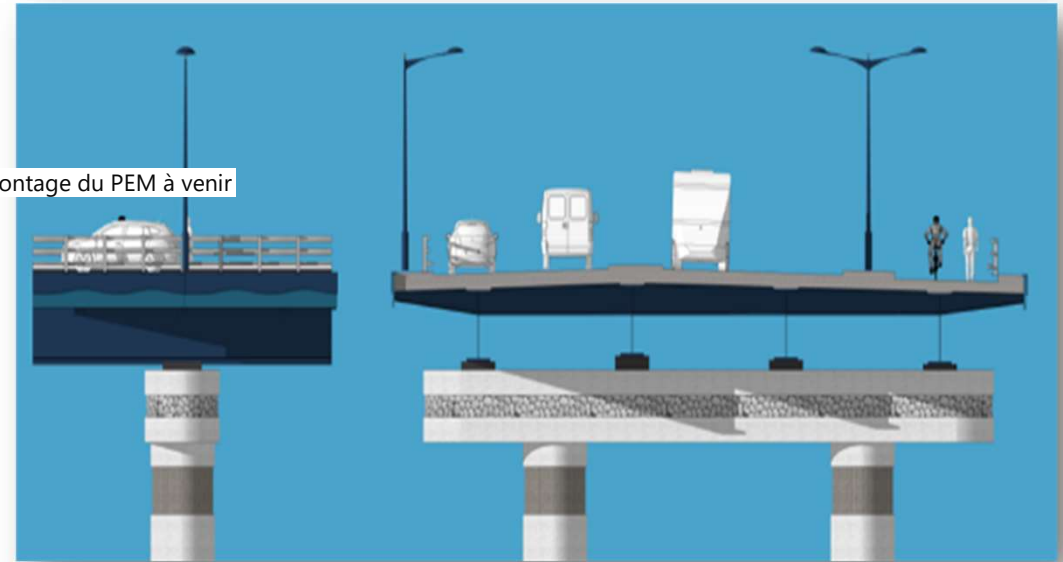


UN NOUVEAU PONT POUR FRANCHIR LA RIVIÈRE DES MARSOUINS

Construction d'un nouvel OA en aval de l'existant,
supportant 4 voies (2 voies circulation générale + 2
voies TCSP) et la VVR

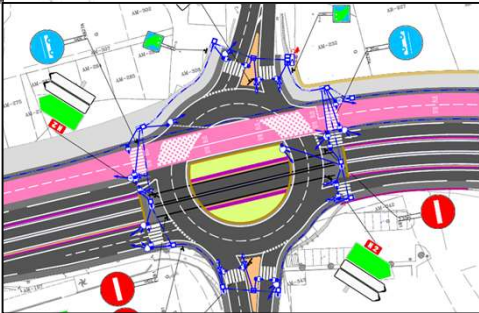


Photomontage du PEM à venir



CARREFOUR DE BRAS CANOT

- Reconfiguration en giratoire dénivelé
 - ➔ Passage Souterrain à Gabarit Réduit : véhicules en transit
 - ➔ Giratoire à niveau : échanges avec les rues et quartiers adjacents
- Gestion par feux
 - ➔ Priorité aux bus
 - ➔ Traversées sécurisées des modes doux



CARREFOUR DE BRAS CANOT



LE RACCORDEMENT SUR LE GIRATOIRE DES PLAINES, LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL ET LE PARKING RELAI

- Pôle d'Échanges Multimodal
 - ➔ Raccordement aux voies TCSP
 - ➔ Raccordement au giratoire des Plaines
 - ➔ Raccordement (modes doux ; passage souterrain) au P+R
- Parking relai
 - ➔ Entrée depuis la RN3
 - ➔ Sortie sur la RN2
- Bretelles RN2 / Bras Fusil
 - ➔ Accès direct
 - ➔ Désengorge le giratoire des Plaines



LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL

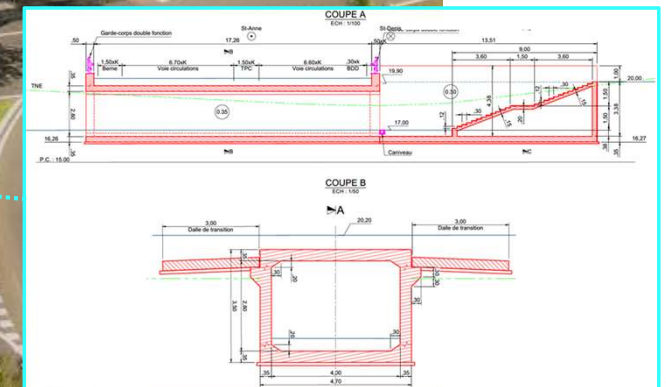
- Pôle d'Échanges Multimodal
 - ➔ 10 quais centraux
 - ➔ Boxs sécurisés pour les vélos
- Circulation des bus dans le sens horaire
- Parking relai
 - ➔ 91 places (VL ; covoiturage ; 2 roues ; véhicules électriques)
 - ➔ Tarification couplée aux TC
- Franchissement des modes doux par passage inférieur sous la RN



LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL



LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL : FOCUS SUR LE FRANCHISSEMENT PIÉTON DE LA RN2





LA RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN

Principes généraux
Une reconfiguration concertée

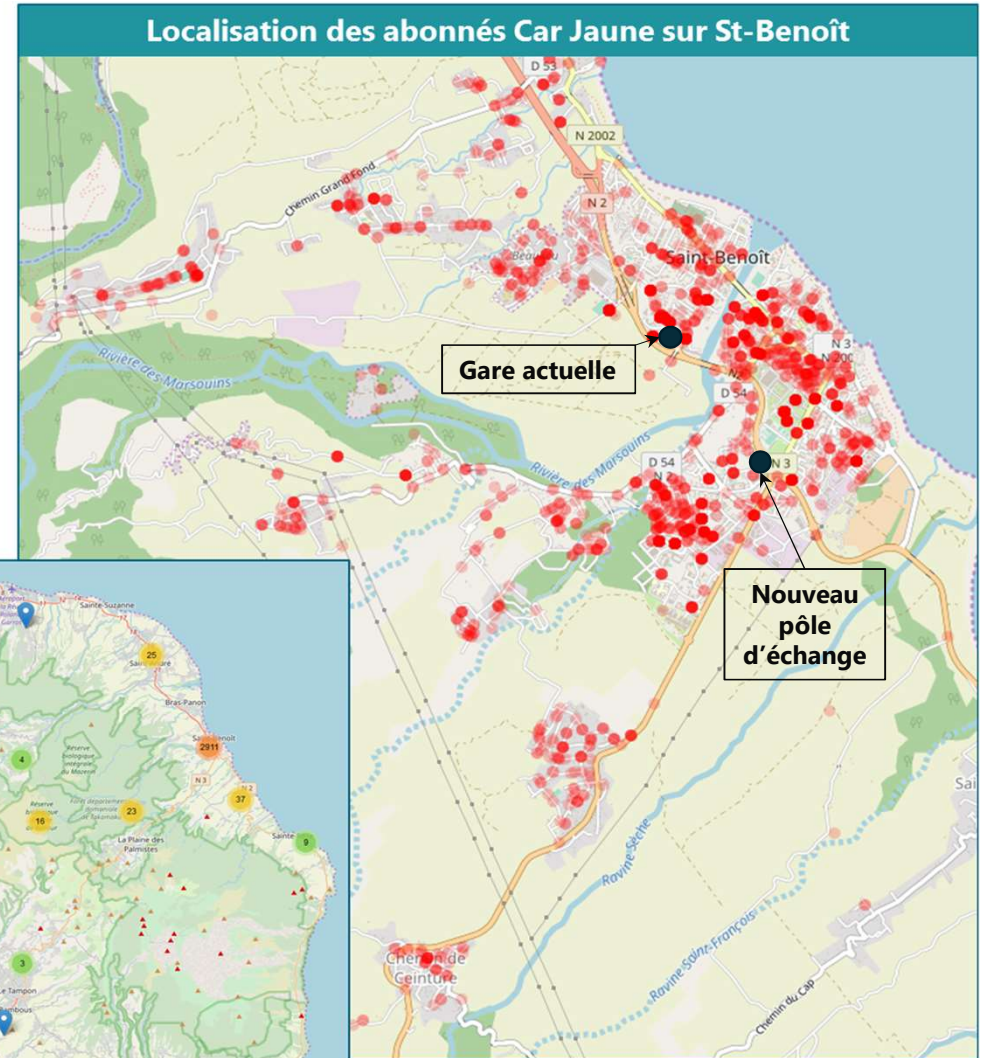
03.



UN FONCTIONNEMENT AVEC 2 GARES ROUTIÈRES

- Conservation de la gare routière actuelle (Leconardel)
- Implantation du Pôle d'Échanges Multimodal au giratoire des Plaines

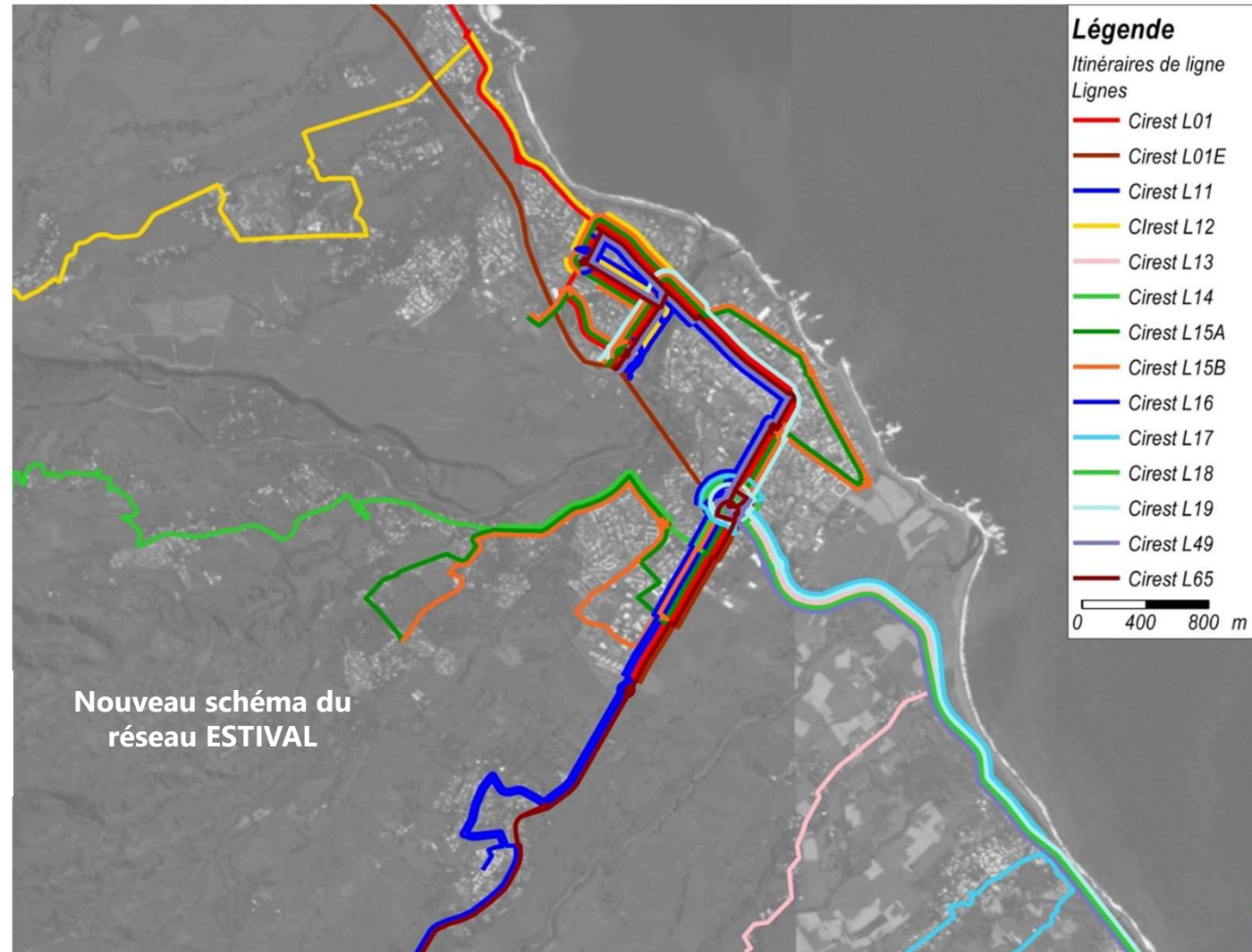
- ➔ Rapprochement gares / usagers
- ➔ Amélioration de la performance des réseaux
- ➔ Une meilleure répartition des parcours entre les lignes interurbaines (CAR JAUNE, ESTIVAL) et régulières (ESTIVAL)



UNE RESTRUCTURATION CONCERTEE DES LIGNES DE TRANSPORT EN COMMUN



Le projet permettra une augmentation du volume des usagers des transports en commun estimée entre 25 et 40 %





PHASAGE, COÛT ET CALENDRIER D'EXÉCUTION

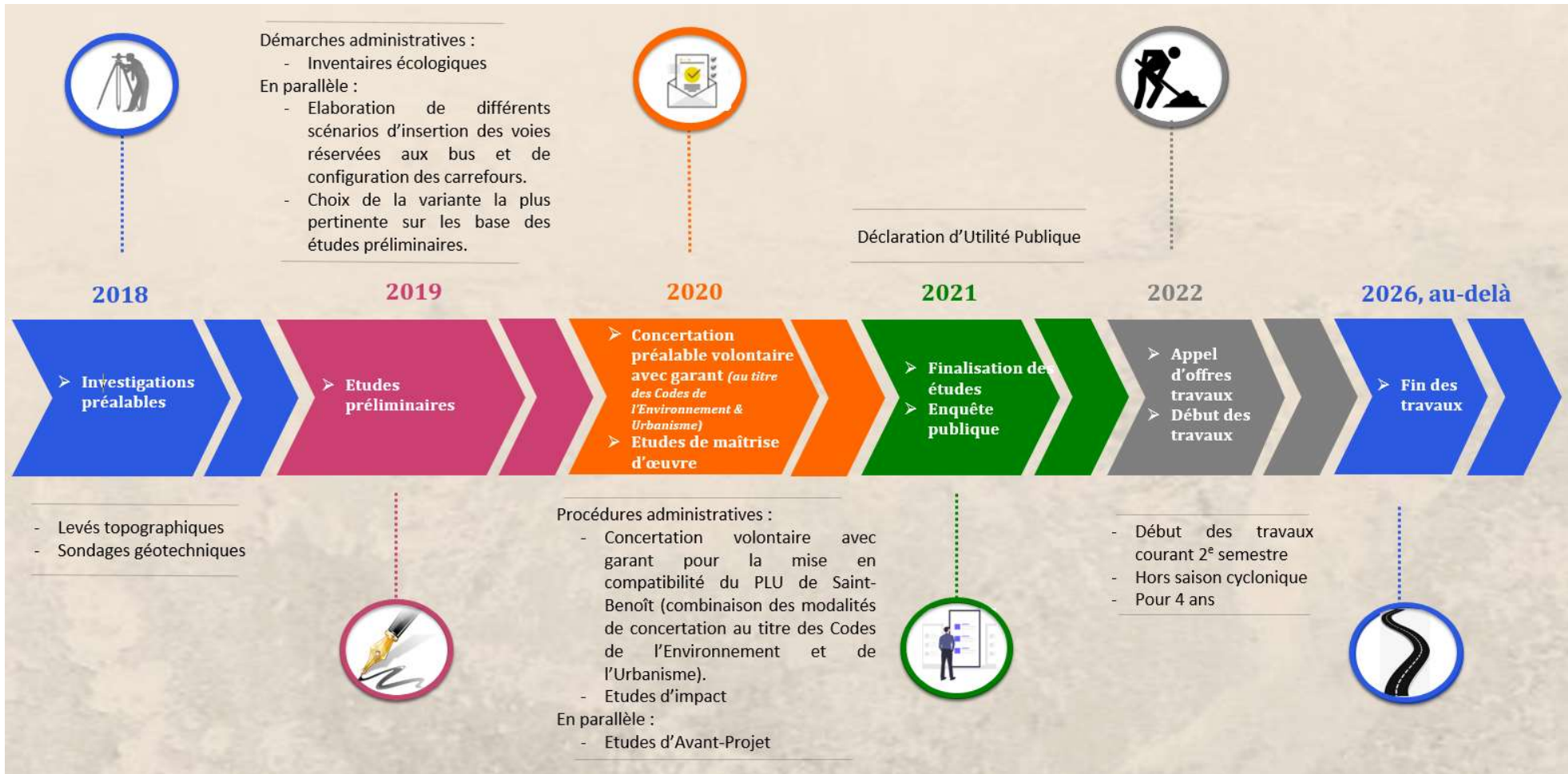
04.



PHASAGE ET COÛTS



CALENDRIER PRÉVISIONNEL





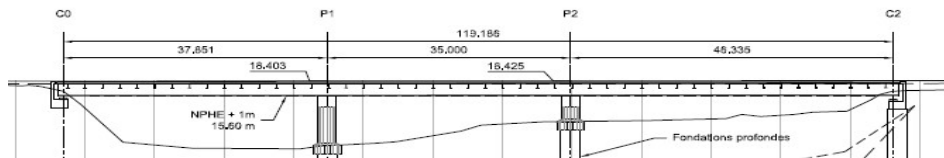
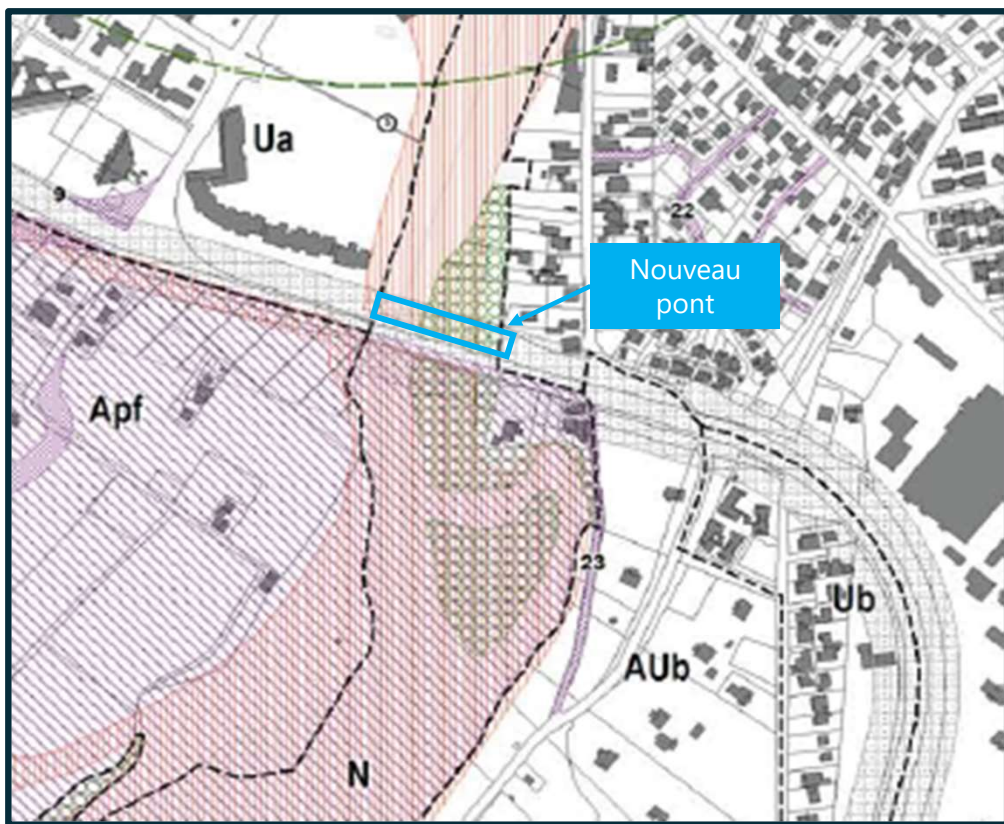
UNE NÉCESSAIRE MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU ET UNE CONCERTATION PUBLIQUE

Une concertation au titre des Codes de l'Environnement et de l'Urbanisme

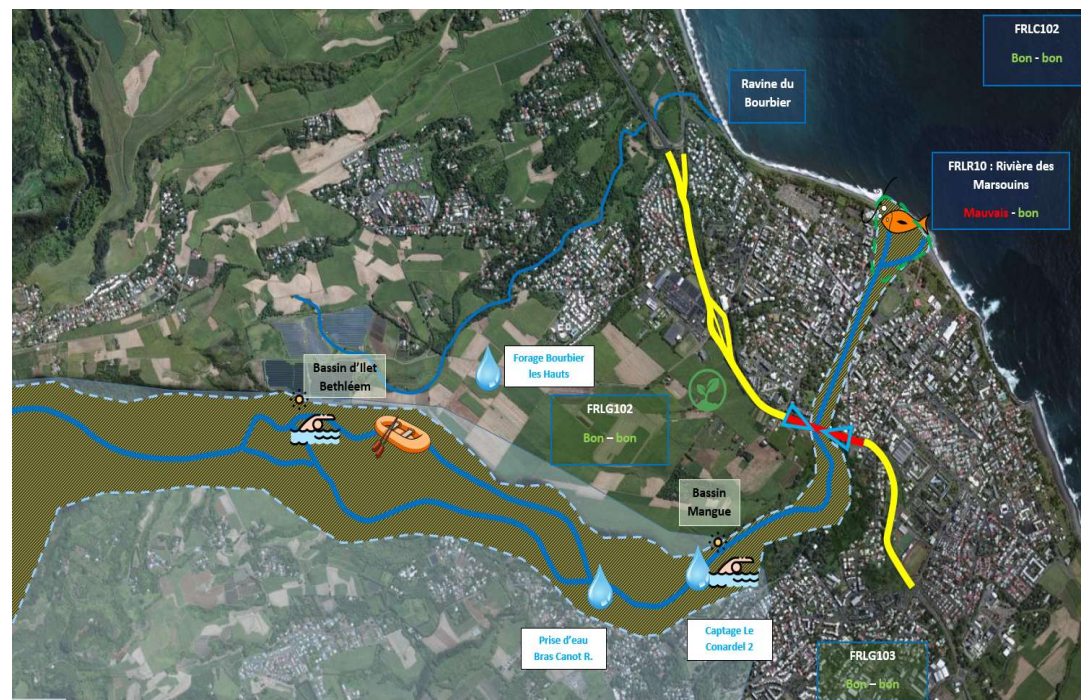
05.



UNE NÉCESSAIRE MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU



- Le **déclassement de 300 m² d'un Espace Boisé Classé** dans le lit de la rivière des Marsouins (emprises des piles du pont) et un défrichage sur 2800 m² pour les travaux.
- Un projet soumis à évaluation environnementale.



LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

◆ Des ateliers thématiques :

Le 17 novembre à 9h00 : Atelier Monde Economique

Le 17 novembre à 14h00 : Atelier Associations Environnementales

Le 18 novembre à 16h00 : Atelier Riverains

Le 24 novembre à 9h00 : Atelier Cyclistes

Le 24 novembre à 14h00 : Atelier Transports en Communs

Le 25 novembre à 16h00 : Atelier Riverains

Salle de l'Echange, à la médiathèque de Saint-Benoit

Inscriptions sur RN2-StBenoit@cr-reunion.fr

LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Participez et donnez votre avis sur
www.regionreunion.com

Concertation préalable du public

Donnez votre avis

du 6 novembre au 20 décembre 2020

sur [la plateforme participative](#)

Cliquez-ici

ou lors des différentes rencontres proposées [voir les dates et lieux](#)

Documents à consulter pour donner votre avis :

Dossier de concertation - RN2 (48,3 Mo)



LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

◆ Réunion publique de clôture :

**Le 17 décembre de 18h00 à 20h00
au cinéma CRISTAL**

(à confirmer en fonction de l'évolution des conditions sanitaires)



Merci pour votre attention

-

**AMENAGEMENT DE LA RN2 ENTRE
L'ECHANGEUR DE BOURBIER ET LE
GIRATOIRE DES PLAINES A ST-BENOIT**